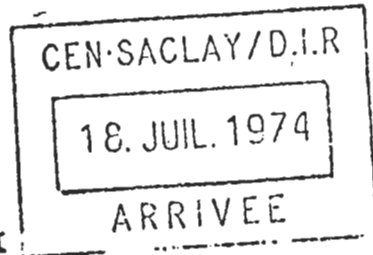


17 juillet 1974

Le Chef du SCPRI

à



n° 53859-I  
JC/FJ

Monsieur le Docteur BLAIZOT  
Directeur de l' A P A S  
107, avenue de Choisy  
B.P. 407

75. PARIS (13ème)

Objet: Travaux de génie civil sur un terrain de la Société nouvelle du radium à Gif-sur-Yvette (91) - Entreprise GAILLEDROT.

Mon Cher Confrère,

Comme suite à votre lettre du 11 juillet dernier et à notre récente conversation téléphonique, je vous confirme les indications suivantes:

1°) Au sujet des mesures de surveillance individuelle spécialisées du personnel de l'Entreprise GAILLEDROT:

Notre laboratoire mobile se rendra sur le chantier de Gif-sur-Yvette au cours de la semaine du 22 au 27 juillet en vue de procéder à un examen spectrométrique gamma du personnel intéressé. Nous transmettrons, sans délai nos conclusions au Docteur PICHARD, par votre intermédiaire, pour lui permettre de prendre toutes dispositions éventuellement utiles.

2°) Au sujet des travaux de terrassement prévus:

L'évacuation d'une couche de 0,50 mètre de terre dans les zones présentant une activité résiduelle doit pouvoir être effectuée sans masque, puisque cette opération doit être, si nécessaire, conduite sous le couvert d'un arrosage permettant d'éviter tout empoussiérage. De toutes façons, il appartient au Service de protection radiologique du Centre d'études nucléaires de Saclay, chargé par contrat de la surveillance des travaux, de suivre les opérations en permanence et de fixer les dispositions de prévention à appliquer en fonction de ses constatations.

Je vous confirme également qu'il est souhaitable, dans l'intérêt général, que ces travaux soient menés à leur terme le plus rapidement possible et que, compte tenu des mesures de sécurité appliquées, il ne serait pas justifié de les interrompre actuellement.

Je vous prie d'agréer, Mon Cher Confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Chef du Service  
Le Chef-Adjoint

Copies: M. le Directeur du CEN-Saclay  
Entreprise GAILLEDROT

Professeur J. CHANTEUR.